



Portrait de conseillère : Agathe HAMEL



Qui sont les conseillères et conseillers du CESE ? Découvrez le portrait d'une ou un membre du CESE : parcours, engagement dans la société civile organisée et ambitions pour leur mandat au sein de l'une des trois assemblées de la République... Focus sur celles et ceux qui forment la société agissante.

Agathe Hamel, 29 ans, démarre son premier mandat comme conseillère au CESE, où elle a été élue présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité. Ce mandat s'inscrit dans la lignée d'un parcours porté par deux combats, chevillés au corps depuis son plus jeune âge : faire entendre la voix des jeunes dans les instances de représentation ; et lutter contre les discriminations, notamment à l'égard des femmes.

« Il y a une injustice que j'ai vécue de manière assez forte dans mon parcours collégien et lycéen : moi et mes camarades nous n'avions pas voix au chapitre. C'était comme si, de manière binaire, il y avait des adultes qui « savaient », sous prétexte qu'ils avaient une expérience plus longue dans le temps, et des jeunes qui étaient illégitimes, parce qu'ils étaient jeunes. Ma volonté de porter la parole des jeunes vient de ce sentiment de ne pas être écoutée. »

Un parcours d'engagement marqué par la recherche de l'altérité

Alors qu'elle est encore lycéenne, Agathe Hamel profite d'une année de césure pour voyager : « j'avais pour projet de partir au Danemark, parce que c'était le pays qui, à l'époque, avait le plus haut taux de bonheur brut par habitant, et je voulais comprendre pourquoi ».

De cette année de découverte, elle revient changée, marquée, et s'engage dès ses 16 ans dans le milieu de l'éducation populaire, où elle embrasse de multiples thématiques telles que l'éducation à la paix, le lien interculturel ou encore l'égalité filles-garçons. A côté de cet engagement, elle entame des études de linguistique :

« Je suis rentrée par les langues pour aller chercher la découverte de l'autre, car ce n'est pas facile quand on n'a pas les outils pour le faire. Les études de langue m'ont également permis de voyager dans beaucoup de lieux différents, et de vivre des expériences singulières.

Par exemple, je suis partie travailler au sein d'un journal en Inde, qui essaie de donner une voix aux sans-voix. J'y réalisais des portraits de femmes indiennes. »

Pendant quelques années, son engagement se poursuit à l'international, parce qu'elle est « *en colère contre son pays* », où elle perçoit de fortes discriminations sociales fondées sur l'origine. Cette période passée à l'étranger lui permet de « *faire face au sentiment de responsabilité et de culpabilité* » qu'elle peut ressentir face aux discriminations qu'elle observe dans son pays natal.

C'est avec l'association Coexister, qui lui tient tout particulièrement à cœur, qu'Agathe Hamel revient sur le terrain de l'engagement en France pour s'attaquer à la question des discriminations. Dirigée par des jeunes de moins de 35 ans, l'association se donne pour mission de favoriser le vivre-ensemble, par l'engagement civique des jeunes et l'éducation à la paix.

« Je suis arrivée dans cette association en tant que bénévole, comme tout le monde : j'ai porté des tables et accueilli d'autres bénévoles ! J'ai été transformée par l'apprentissage exigeant de la diversité comme une richesse et non comme un frein à dépasser. J'y ai vécu des amitiés fortes, avec des jeunes très différents, et j'ai découvert l'éducation par les pairs. Je suis intervenue dans les établissements scolaires, auprès de jeunes qui avaient seulement quelques années de moins que moi, pour leur raconter ce que je vivais à Coexister, et pour parler des questions de vivre-ensemble, de laïcité, d'ouvrir un espace de dialogue serein et de curiosité autour des questions de convictions religieuses. Et puis j'ai été élue pour faire partie du Bureau national, où j'ai porté les enjeux du plaidoyer dans un pays post-attentat. »

Lutte contre les discriminations, place des jeunes : de fortes ambitions pour son mandat au CESE

Avant de devenir conseillère au CESE, l'idée que des personnes issues de mondes différents puissent discuter ensemble et parvenir collectivement à produire des avis et de grandes orientations lui semblait une utopie. Aujourd'hui, elle est fière de pouvoir expérimenter pleinement cette recherche de consensus et ce sens du dialogue au sein de l'institution. Et les ambitions pour son mandat sont grandes !

Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, elle souhaite œuvrer pour une réelle transformation de nos modèles d'organisation : « *il faut que l'on soit à l'avant-garde et que l'on prenne des risques* ». Plus généralement, c'est le combat contre la hiérarchisation des individus et le rapport au vivant qu'Agathe Hamel souhaite porter :

« Je pense qu'on ne peut plus réfléchir les questions environnementales et d'égalité entre les hommes et les femmes sans réfléchir au modèle d'organisation patriarcale de notre société et sa nécessaire transformation. On ne peut plus laisser de côté la question des discriminations multifactorielles. Ce sont des axes que j'ai envie de pousser dans les travaux du CESE pour être en phase avec ce qui se passe dans la société, et répondre à la forte demande sociale qui existe sur ces enjeux. Il faut qu'on ouvre le débat ! »

Autre élan qu'elle souhaite impulser : une réflexion structurelle sur les politiques de jeunesse en France. Elle plaide pour traiter la question de « *cette génération qui est en train de subir la crise de plein fouet, et qui paie les pots cassés des décisions passés* » comme un enjeu transverse aux trois piliers du Conseil : économique, social, environnemental.

C'est donc un programme ambitieux qu'Agathe Hamel compte mener à bien au cours de ces cinq années de mandat au sein de la l'assemblée de la société civile. Si sa volonté d'action au sein du CESE se veut nationale, pas question de perdre de vue la représentation des territoires : originaire et habitante de la région Auvergne, elle entend pouvoir « *continuer d'être en lien avec les citoyennes et citoyens qu'[elle] représente, et dire au niveau national ce qu'il se passe au niveau local, notamment dans les territoires ruraux, et le défendre* ».

Crédits photos : Katrin Baumann